

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

PROCES –VERBAL DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 DECEMBRE 2022.

L'An 2022

Le 10 décembre

A la Salle de la Ligue de l'Enseignement – VALS-PRES-LE-PUY(43000),

Les membres de l'Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif-Central se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du bureau.

SONT PRESENTS :

LAGIER Frédérique, MARTINS Damien, ALWES Frédérique, DORLEAC Alexane, BOUET Léo, DANCER Patrick et Baptiste, LEVENEUR Olivia, FRECENON Yves, JOUVE Patrick, CHAPTAL Didier, BOUET Didier, CARRE Julien, FUCHEZ Fabien.

SONT REPRESENTES par un pouvoir :

DELETTRE Marie-Françoise, COUSINEAU Evelyne, LIPP Karine, DECK Stephan COULARDEAU Olivier, RONZON Bérengère, BOUCHEREAU Pauline, LUTTRINGER Lise et Sylvain.

SONT EXCUSES :

JOLY Louise (Idele), DUJARDIN Max, THOLLOT Didier

Les membres, en entrant en séance, ont signé la feuille de présence.

Tous les membres étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur CHAPTAL Didier préside la réunion.

Madame LAGIER Frédérique assume les fonctions de secrétaire d'assemblée.

Le Président de l'Assemblée rappelle que les Sociétaires sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ⇒ Rapport d'activité 2022,
- ⇒ Rapport financier de l'exercice 2022,
- ⇒ Rapport moral et d'orientation,
- ⇒ Montant de la cotisation.
- ⇒ Élection des postes à pouvoir ou à renouveler au Conseil d'Administration,

Lecture est ensuite donnée

- des rapports d'activités à partir de présentations suivantes : Frédérique : le partenariat DIVAGRI et les subventions, Patrick : Les relations de l'association avec les éleveurs, les outils de communication, Didier B : La mise à jour des inventaires, les PRM, Didier C : La foire aux chèvres, le sommet de l'élevage, les relations avec les partenaires Idele/Capgenes, Julien C. : Suite à la première présentation de l'analyse du projet génotypage de notre race locale faite lors de la précédente AG, Julien reviendra sur une deuxième analyse de ces données après un travail plus ciblé sur les caractéristiques de notre race. Il profitera de l'occasion pour présenter les statistiques sur les données de la race en 2021 et des travaux en cours : accès aux inventaires, catalogue des boucs et Couprod.
- du rapport financier par l'équipe de trésoriers à partir de documents (Compte-de-résultats et Bilan),

Enfin, le Président d'assemblée déclare la discussion ouverte.

Voici le compte-rendu de quelques échanges avec la salle :

- ❖ **Gestion des inventaires par l'IDELE** et articulation avec l'ARCM-C : nous espérons à terme pouvoir ,en tant qu'Organisme de Sélection , valider en amont les inventaires des éleveurs avant leur transmission à l'Idele
- ❖ **La Foire aux chèvres** : elle reste LA vitrine de l'Association une contrainte sanitaire(et donc pour certains éleveurs financière) supplémentaire cette année a peut être limité le nombre d'animaux exposés
- ❖ **La question au printemps de vente de jeunes reproducteurs/trices** est posée : elle pourrait passer par une plateforme de mutualisation de mâles et femelles disponibles à la vente et contrôlés (inventaire, % sang étranger)
- ❖ **Les grands sommets ou foires (Cournon, SIA)** : une vision de l'élevage éloigné de la nôtre, un faible retour sur investissement
- ❖ **Perspectives d'actions en 2023** : de nombreuses pistes existent : contrôle laitier, pesée de cabris, mais les tâches administratives sont très chronophages pour l'équipe actuelle

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les membres de l'assemblée après avoir entendu la lecture des différents rapports sur l'activité de cette année approuvent ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les membres de l'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de l'équipe de trésorier sur l'année écoulée approuvent ce rapport ainsi que les comptes et donnent quitus au conseil d'administration.

Les membres affectent le résultat de l'exercice 2022 au report à nouveau pour 578.43€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les membres de l'assemblée approuvent le montant de cotisation comme suit : 35 euros (pas de changement)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

A noter en cours d'année, la démission du CA de Marie-Yanty DUESO et le retrait par absences répétées de Roland AYEL.

Les membres de l'assemblée élisent pour trois ans au conseil d'administration, les personnes suivantes :
Léo BOUET et Alexane DORLEAC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par le Président et le secrétaire, après lecture.

Le Président de l'assemblée,
Monsieur CHAPTAL Didier

La Secrétaire de l'assemblée,
Madame Frédérique LAGIER.